

Begnnews



PAGE 2

**Le Caveau des appellations
Luins-Vinzel fête ses 40 ans**

PAGE 4

**Nouvelle législature
Répartition des dicastères**

PAGE 11

**Retour en photos
Le GB, la Fête de Mai, le
théâtre**

Petit club devenu grand, l'unihockey a 30 ans



Formés au sein de l'UHC Begnins, les juniors B du club célèbrent leur titre de champion 2026 et leur qualification pour les rondes finales Suisse (région Ouest).

Initialement créé au sein de deux sociétés masculines de gymnastique, l'UHC Begnins compte aujourd'hui 160 membres avec 9 équipes, dont 5 de juniors de six à quinze ans.

Dans la continuité, le 3 avril 1996, le « Unihockey Club Begnins-La-Côte » était fondé, à la suite d'un changement de salle d'entraînement de Perroy à Begnins. Sous la présidence de Laurent Conne, la société sportive était composée d'une seule équipe avec treize joueurs et deux gardiens. Au fil des années, une seconde formation a vu le jour pour donner l'opportunité aux plus jeunes d'évoluer dans un championnat avant d'intégrer la première équipe, plus expérimentée. Pour les joueurs non licenciés, une équipe populaire se réunit encore aujourd'hui chaque semaine pour le simple plaisir de jouer. Face à l'enthousiasme grandissant des écoliers pour ce sport, le club a commencé à faire de la formation de jeunes joueurs,

qui participent à quelques tournois dans la région. En 2011, le club a changé de nom pour devenir le « UHC Begnins », avec un nouveau logo.

L'année 2018 a marqué une nouvelle étape avec le lancement d'une équipe de juniors D en championnat vaudois. Une année plus tard, quatre juniors du club faisaient déjà partie de la Sélection Léman (VD/GE). À la même période, une équipe féminine était créée, qui rassemble aujourd'hui une vingtaine de joueuses. Et puis, en novembre 2024, c'est la consécration : l'UHC Begnins est désigné « Club vaudois de l'année » pour son engagement auprès des jeunes et ses actions de prévention et de protection de l'intégrité. À l'époque, le président du club Jonas Siegrist s'exprimait ainsi : « À travers cette récompense, je suis très fier de mettre en avant mon village. Chaque année, nous refusons une vingtaine d'inscriptions, faute de salles disponibles. Nous attendons

avec impatience la fin de la construction de l'extension du Collège pour profiter de terrains supplémentaires ». C'est désormais chose faite, car, dès cet automne 2026, l'unihockey pourra bénéficier d'un double terrain dans la nouvelle extension tout juste terminée, qui, pour information, a été renommée « La Capite ».

Afin de bien marquer cette année anniversaire, le 25 septembre 2026, l'UHC Begnins organisera un repas de soutien, avec diverses animations, qui sera suivi d'une soirée disco (voir flyer en page 15).

La devise de l'UHC Begnins est « Un club, une famille... ensemble... toujours ensemble... », une formule qui s'accorde parfaitement à l'esprit du club qui, fort de ses terrains supplémentaires, compte bien poursuivre son magnifique essor.

Géraldine Chytil

Le *Begnews* toujours là pour vous informer

La Municipalité diversifie ses canaux de communication avec le *Begnews*, le site internet de la commune et, plus récemment, des abonnements aux news et à l'agenda, encore méconnus.

Depuis 18 ans, le *Begnews* met en lumière la vie des sociétés à travers leurs activités et événements, accompagné d'albums photos disponibles sur le site internet de la commune. Il réserve aussi une large place aux artisans et commerçants du village et prend plaisir à faire quelques portraits de Begninois au parcours atypique.

Mais le *Begnews*, c'est aussi un média au service des autorités communales. En ouvrant chaque numéro, vous trouvez dans ses pages centrales des annonces officielles, les préavis des conseils communaux et autres informations concernant la com-

mune. L'ensemble de ces communiqués est à retrouver sous les rubriques : « Nouvelles municipales » et « Informations communales ».

Toutefois, l'objectif des autorités de toucher une majorité de la population n'est pas si aisé à l'heure où chacun croule sous une avalanche d'informations, diffusées par une multitude de médias. Pour relever ce défi, la stratégie de la Municipalité est de diversifier ses canaux de communication et ainsi de faciliter l'accès à l'information pour tous.

Dans cette optique, il y a le site internet, sans cesse actualisé, qui regorge d'informations utiles et accessibles en quelques clics. Depuis plus d'un an, l'Administration a également mis en place un système de notifications. Concrètement, celui-ci permet

de recevoir par courriel ou par SMS les dernières actualités et annonces, à la seule condition d'y être abonné. Et c'est précisément là que le bât blesse, car très peu de Begninois ont pour l'instant souscrit à cet abonnement gratuit, disponible sur le site www.begnins.ch. Un rappel du processus d'inscription est décrit dans les pages municipales de ce numéro de juillet.

La rédaction est heureuse de vous présenter son édition estivale, riche en nouvelles réjouissantes, photos, événements et informations communales.

Toute l'équipe du *Begnews* vous souhaite un bel été!

Géraldine Chytil

COIN DES ARTISANS

Le Caveau des appellations Luins-Vinzel fête ses 40 ans

Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, la cour du Château de Luins se transformera en place des fêtes avec diverses activités au programme.

Cet été, le Caveau célébrera quatre décennies de solidarité entre les vignerons et vigneronnes des villages de Luins, Vinzel, Bursins et Begnins. Il faut savoir que, parmi les vingt domaines rassemblés sous l'appellation Luins-Vinzel, cinq sont situés sur notre commune : le Domaine de Sarraux-dessous, le Domaine Serreaux-dessus, le Domaine des Combes, le Domaine du Château du Martheray et la Cave du Fort.

La belle aventure de l'association a débuté en 1986. Cette année-là, huit vignerons des quatre villages s'unissent pour créer un caveau commun afin de promouvoir leurs vins. Il ne restait plus qu'à trouver un lieu. Profitant de la transformation de la maison communale de Luins, les vignerons s'installent dans le local de la voirie, laissé vacant. Idéalement situé le long de la route de l'Étraz, à l'entrée du village, l'endroit est décoré à la mode vaudoise, avec des tabourets en bois, de petites tables rondes et des photos du vignoble accrochées aux murs. Et pour ne rien gâcher, de la terrasse, la vue sur le Mont-Blanc est magnifique.

Le succès est immédiat : les gens des villages s'y retrouvent pour l'apéro, tandis que les visiteurs de passage en profitent pour découvrir les vins de La Côte AOC. Dans une ambiance conviviale, c'est aussi l'occasion de rencontrer les vigneronnes et vignerons du terroir, qui se relaient chaque week-end pour servir leurs crus mais aussi ceux des



Le comité d'organisation des festivités (de gauche à droite) : Siméon Dutruy, Isabelle Gachet, Laurent Baechtolt, Maëve Lecouffe, Cédric Gobalet, Laura Jemmely, Paulette Hauser, Romain Crausaz; manquent Éliane Chappuis et Sébastien Parmelin.

domaines voisins. « Il y a toujours une bonne ambiance avec des rires et de la musique. Après toutes ces années, si les murs pouvaient parler, ils en auraient des choses à raconter », témoigne Paulette Hauser, membre du caveau depuis le premier jour.

Les ans ont passé, et c'est aujourd'hui une nouvelle génération qui fait vivre le Caveau. Cette année, l'association compte 364 membres, dont 20 vignerons. Le local a été rénové en 2025, mais l'esprit reste le même. Outre le chasselas, le Caveau propose un bel éventail de spécialités. On y trouve également du jus de raisin et du moût frais pendant la période des vendanges.

De février à mi-décembre, du vendredi soir au dimanche ainsi que les jours fériés, le chasselas, cépage-roi du canton de Vaud, mais aussi d'autres spécialités blanches ou rouges se retrouvent sur toutes les tables du caveau. En dehors des heures d'ouverture, le caveau peut être réservé pour des événements en groupes de quinze à septante personnes.

Pour célébrer les 40 ans de l'association comme il se doit, les vignerons et vigneronnes vous invitent à les rejoindre dans la cour du Château de Luins du 3 au 5 juillet. Le programme complet est à découvrir en page 15.

Géraldine Chytil

Une brocante à l'ancien stand de tir

L'ancien stand de tir de Begnins accueille désormais une brocante, où Michel Martin propose à la vente les objets qu'il collectionne depuis plusieurs décennies.

Au fil des années, le bâtiment de l'ancien stand de tir de Begnins a connu plusieurs usages. Après avoir bien sûr servi aux so-

ciétés de tir, puis accueilli une boutique de seconde main, il abrite aujourd'hui une nouvelle activité avec l'installation d'une brocante. Dès l'entrée, les visiteurs découvrent un vaste choix d'objets du quotidien. Meubles, paniers, balances, outils, accessoires de cheminée, vaisselle ou encore objets de décoration se côtoient, disposés aussi bien au centre de la salle que le long

des murs, permettant à chacun de prendre le temps de la découverte.

Ancien concierge des écoles, Michel Martin s'intéresse depuis de nombreuses années aux objets anciens et de seconde main. Pendant plusieurs décennies, il a récupéré, réparé et conservé des pièces auxquelles il souhaitait offrir une nouvelle utilité. Après plus de quarante ans, sa collection compte aujourd'hui un nombre considérable d'objets. Le but de la brocante est donc de transmettre et de faire circuler les objets accumulés au fil des années. Michel Martin ne cherche plus à agrandir sa collection. Il souhaite désormais permettre à d'autres personnes de trouver des pièces qui correspondent à leurs besoins ou à leurs goûts. Selon lui, le fait de pouvoir voir les objets sur place constitue un avantage pour les visiteurs, qui peuvent se faire une idée plus précise avant un éventuel achat. Les prix sont définis d'un commun accord entre le vendeur et l'acquéreur. Au fil des ventes, les objets quittent les étagères pour rejoindre de nouveaux foyers, tandis que d'autres pièces issues de la collection viennent les remplacer. L'assortiment évolue ainsi progressivement.

La brocante du Chemin du Stand est ouverte le samedi de 14 à 17 h. Des visites sont également possibles sur rendez-vous en appelant le numéro 079 213 40 11.

François Pintado



Michel Martin, entouré de sa collection d'objets anciens, dans le local du Chemin du Stand.

PORTRAIT

Paul Haldemann a fêté ses 100 ans

L'ancien agriculteur et ex-municipal de Begnins a eu une vie bien remplie, entre son travail à la ferme et son engagement au village.

Aujourd'hui pensionnaire de l'EMS Bellevue à Begnins, Paul Haldemann a célébré ses cent ans le 21 avril dernier, entouré de ses deux enfants et trois petits-enfants. Enchanté par la fête organisée en son honneur, en présence de la Préfète ainsi que de la Syndique du village, il a le regard rieur et communicatif. Atteint de surdité, il m'invite à échanger à travers quelques mots écrits sur une petite ardoise. À ses côtés, son fils Éric joue l'intermédiaire en revenant sur le parcours du centenaire.

C'est à l'âge de 11 ans, en 1937, que Paul Haldemann débarque à Begnins avec ses parents et ses trois frères et sœurs après un voyage épique. Forcée de quitter la région d'Interlaken, car il n'y a plus assez de travail, la famille prend le train en emportant avec elle tout ce qu'elle possède, c'est-à-dire leur bétail et le tout le matériel transportable. Après une escale à Gland, la tribu prend le tram jusqu'au village de Begnins, puis elle poursuit son voyage à pied jusqu'au domaine des Clavelières (situé sur le plateau de Burtigny), qu'elle vient d'acquérir.

Après une scolarité à Burtigny, Paul assume très tôt le travail à la ferme, son père étant mobilisé durant la Seconde Guerre mondiale. Il tombe sous le charme de la fille de l'instituteur, Yolande, qu'il épouse en 1952. Puis la famille s'agrandit avec deux enfants : Monique et Éric. La vie est dure à la ferme ; cependant, l'agriculteur prend du temps pour chacun de ses proches. « Mon père était très strict avec nous. Mais c'était aussi un père très aimant », confie Éric, ex-municipal comme son père. À côté de son exploitation, Paul Haldemann s'est aussi impliqué pour sa commune en siégeant au Conseil communal puis à la Municipalité durant douze ans.

En 1990, l'ancien agriculteur transmet le domaine à son fils tout en continuant de donner des coups de main à la ferme jusqu'au décès de sa chère épouse Yolande, en 2020. L'année suivante, le retraité est victime d'un grave accident à la cheville, qui l'oblige à être hospitalisé. Après une lente convalescence, il devient pensionnaire de l'EMS Les 4 Saisons, à Gland, en attendant la réouverture de l'EMS Bellevue, en reconstruction. « Mon père est la coqueluche de l'EMS. Il amuse toute la galerie et ne se plaint jamais », s'amuse son fils. Sa plus grande joie est qu'à la suite de son fils

Éric, c'est son petit-fils Loris qui a repris l'exploitation familiale. « Ma vie a été rude à la ferme, mais elle a été aussi très jolie. J'ai eu beaucoup de chance d'avoir le soutien de ma femme, qui a toujours été à mes côtés », confie le centenaire en souriant.

Géraldine Chytil



Paul Haldemann a célébré ses 100 ans, le 21 avril, à l'EMS Bellevue de Begnins en compagnie de sa famille.

Agir pour Begnins



Robin Chytil, syndic

Chères Begninoises, chers Begninois,
Dès le 1^{er} juillet, une nouvelle législature s'est ouverte, et c'est en tant que syndic que je m'adresse à vous pour la première fois. Je tiens d'abord à vous dire merci, car votre confiance me touche. C'est une responsabilité que j'aborde avec sérieux et avec envie. Ma reconnaissance va aussi à la Municipalité sortante, qui nous transmet une commune en bonne santé. Un merci particulier à Anne Stiefel, à qui je succède, à Philippe Thévenot, ainsi qu'à Éric Haldemann et Antoine Nicolas qui quittent l'exécutif après vingt ans d'engagement.

La législature 2021-2026 a été intense. Le chantier le plus marquant restera la construction de la nouvelle école, l'un des plus grands investissements jamais consentis par notre commune. Beaucoup de travail s'est aussi fait sous nos pieds : l'extension du chauffage à distance BeCaD dans la Grand-Rue et la Rue du Martheray a permis, par la même occasion, de renouveler les conduites d'eau et de refaire les chaussées, comme dans plusieurs autres quartiers du haut du village. Le remplacement de l'éclairage public par des luminaires LED a débuté. Plusieurs bâtiments communaux ont été rénovés et une fontaine a été remplacée il y a quelques semaines. Le

quotidien n'a pas été oublié : refonte du site internet, panneau d'affichage lumineux, installation d'un bancomat, sans oublier la modernisation complète de notre informatique et le passage au modèle comptable MCH2. Ce bilan est celui d'une équipe : Municipalité, collaboratrices et collaborateurs de la commune et Conseil communal.

Les cinq prochaines années ne seront pas moins riches. L'ouverture de l'école et de sa superbe double salle de gymnastique, d'abord. Viendra ensuite l'approbation du nouveau plan d'affectation communal (PaCom) et du règlement des constructions qui l'accompagne, qui encadreront le développement de Begnins pour les décennies à venir. Des projets de logements d'utilité publique sont à l'étude, pour que chacun puisse continuer d'y vivre à un prix abordable. Le centre du village va se transformer : un projet de construction de bâtiments existe déjà, et nous étudierons l'aménagement de la Grand-Rue pour la rendre plus sûre et plus agréable, avant de lancer ce chantier. Nous poursuivrons la modernisation de l'administration en développant les services numériques à votre disposition. Nous voulons aussi soutenir la vie culturelle, associative et communautaire, et donner un véritable élan à l'embellissement de nos rues et de nos espaces publics.

Enfin, la nouvelle Municipalité le sait, elle bénéficie du soutien de la population. Ce soutien nous encourage, mais nous savons qu'il va de pair avec de grandes attentes. Nous y répondrons par le travail et la transparence, sans promettre plus que ce que nos moyens permettent. Nous resterons attentifs à vos idées, à vos préoccupations, à vos critiques aussi. C'est ensemble que nous ferons vivre notre village.

Robin Chytil, syndic.

Répartition des dicastères de la Municipalité

Robin Chytil **Syndic**

Administration générale
Personnel
Police des constructions, aménagement du territoire, tourisme
Forêts, environnement, énergies renouvelables, transports

Anne Stiefel **Vice-Syndic**

Écoles, parascolaire, petite enfance
Police, défense incendie (SDIS), protection civile
Contrôle des habitants

Philippe Thévenot **Municipal**

Eaux et épuration, électricité et éclairage public, déchetterie
Informatique et télécoms, vidéosurveillance
Bâtiments : administration et technique

Marion Bloechlinger **Municipale**

Finances, impôts et taxes
Affaires sociales, logement, santé, aînés
Communication, culture

Christophe Métroz **Municipal**

Entretien des bâtiments, routes, installations sportives
Voirie, espaces verts, cimetière, domaines et vignes
Sociétés locales (USLB), églises

COIN DES ARTISANS

Nouveau kit manifestation

Dès le 1^{er} juin 2026, un service de mise à disposition de vaisselle réutilisable pour des manifestations jusqu'à 300 personnes sera proposé aux associations locales, en partenariat avec l'entreprise Ecomanif.

Cette initiative vise à réduire significativement les déchets générés lors des événements, tout en facilitant l'organisation des manifestations locales.

Bonne nouvelle : pour les sociétés locales, la mise à disposition de la vaisselle ainsi que son nettoyage seront entièrement gratuits. Seule la logistique restera à la charge des organisateurs.

Une action simple, utile et responsable pour des fêtes plus conviviales... et plus respectueuses de notre environnement !

tueuses de notre environnement !

Les demandes sont à faire auprès de l'administration communale.

Que les fêtes commencent !

Philippe Thévenot, municipal.

Toutes les informations concernant le PEEC sont à consulter sur le site de la commune à la rubrique « Énergie et Environnement ».

Ci-contre : les gobelets en plastique réutilisables aux couleurs de la commune de Begnins.



Portrait de Laurence Werlen, nouvelle collaboratrice au greffe

En décembre, Laurence Werlen a rejoint la commune de Begnins en tant que collaboratrice au greffe.

Originaire du Valais, elle y a grandi et obtenu son diplôme de l'École de commerce de Sion. Après trois ans passés à Zurich, Laurence a commencé à travailler chez Swissair à Genève. Après la naissance de son premier enfant en 1992, elle met sa carrière entre parenthèses. Deux ans plus tard, à la naissance de son deuxième, la famille s'installe à Genolier. Après quelques années, elle reprend une activité professionnelle, d'abord dans une entreprise à Arzier-Le-Muids, puis comme assistante administrative et réceptionniste dans une banque privée genevoise. Depuis 2018, elle est aussi secrétaire du Conseil communal de Genolier, fonction qui lui a permis de découvrir les collectivités publiques et qui a développé en elle un vif intérêt pour l'administration et la vie communale. C'est donc naturellement qu'elle a saisi l'opportunité de rejoindre la commune de Begnins.

Question temps libre, Laurence aime le Jura, dans lequel elle se balade en VTT, à ski de fond ou de randonnée ainsi qu'à pied. Elle apprécie également le yoga, source de sérénité.



Laurence Werlen a rejoint l'administration en décembre dernier.

Au quotidien, Mme Werlen collabore étroitement avec la greffe municipale, Nathalie Angéloz. Ensemble, elles constituent un point de contact essentiel entre les habitants, l'administration, les autorités communales et les services cantonaux. Les citoyens s'adressent à elles pour de nombreuses démarches administratives. Le greffe assure le suivi de ces demandes, en préparant les dossiers destinés à la Municipalité et veille à la bonne transmission des décisions.

Alors qu'une nouvelle législature débute, la nouvelle collaboratrice découvre un environnement dynamique, où les journées sont bien remplies. Elle apprécie particulièrement la proximité avec les habitants ainsi que la diversité des dossiers traités. Enthousiaste, elle révèle qu'un village peut paraître calme de l'extérieur, mais que l'activité administrative dévoile tout son dynamisme !

La commune de Begnins lui souhaite la bienvenue et beaucoup de plaisir dans son travail.

Léa Locatelli

L'Eau de Begnins : à emporter partout

Notre village a la chance de disposer d'une eau de qualité, et la Commune a décidé de la mettre à l'honneur.

Dès maintenant, des bouteilles et des gourdes portant la mention « Eau de Begnins » sont en vente au prix de CHF 20.- pièce :

- La gourde isotherme (650 ml) : isolation par le vide, elle garde votre boisson fraîche ou chaude pendant des heures. Idéale au bureau, en balade ou au sport.
- La bouteille en verre (750 ml) : élégante, parfaite pour la table, au quotidien comme pour recevoir.

C'est aussi un geste pour l'environnement : remplir sa gourde ou sa bouteille à l'eau du robinet, c'est moins de plastique jetable et moins de transport.

En pratique :

- Prix : 20 francs par article.
- Point de vente : administration communale, pendant les heures d'ouverture.
- Paiement : en liquide, par carte ou Twint.
- Quantités limitées : ne tardez pas !

Et maintenant, santé... à l'Eau de Begnins !

La Municipalité



Abonnez-vous gratuitement aux news et agenda de votre commune !

Restez connectés avec les différentes informations de votre village en créant votre compte sur www.begnins.ch.

Marche à suivre :

1. Cliquez sur « connexion » (en haut de page) pour créer votre compte.

2. Sélectionnez la rubrique « begnins ».
3. Sélectionnez « mes abonnements » et choisissez les infos que vous souhaitez recevoir.

Séance du conseil communal du mardi 24 mars 2026

Le Conseil communal décide par 26 oui et 3 abstentions :

Préavis N°01/2026 – Indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2026-2031

- d'accepter les indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil communal.

Le Conseil communal décide par 27 oui et 2 nonespace insécable à insérer:

Préavis N°02/2026 – Installation de caméras autour de la nouvelle école et modification de l'art. 9 du règlement sur l'utilisation de la vidéosurveillance

- d'accepter l'installation de sept caméras supplémentaires autour de l'extension de l'école, de la salle de gymnastique et du nouveau bâtiment ;

- d'approuver la modification de l'art. 9 du Règlement communal sur l'utilisation de la vidéosurveillance.

Le Conseil communal décide à l'unanimité :

Préavis N°03/2026 – Règlement du fonds de rénovation des bâtiments du patrimoine financier et Règlement du fonds Marin

- d'accepter les deux règlements.

Séance du conseil communal du mardi 28 avril 2026

Le Conseil communal décide par 29 oui et 3 non :

Préavis N°04/2026 – Exercice du droit de préemption sur la parcelle N° 204 et demande de crédit d'acquisition de CHF 4'300'000.00 en vue de la création de logements d'utilité publique (LUP).

- d'exercer le droit de préemption sur la parcelle n°204 (bien-fonds de 2'204 m2) aux prix et conditions fixés dans l'acte notarié du 23 mars 2026, étant précisé que la Commune acquiert le bien-fonds inconditionnellement, les conditions suspensives prévues dans la promesse de vente au bénéfice de « LFR Immobilier SA » (obtention d'un permis de construire et pré-commercialisation de

4 lots PPE) n'étant pas opposables à la commune préemptrice ;

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'acquisition de CHF 4'300'000, montant qui sera financé par la trésorerie courante ou par l'emprunt, plus les frais de notaire ;
- d'autoriser le versement d'un acompte de CHF 100'000 sur le compte consigné du notaire dans les 10 jours suivant la notification de la décision, comme prévu à l'article 16.4 de l'acte ;
- de retirer l'effet suspensif automatique de tous recours et de déclarer la présente décision immédiatement exécutoire notwithstanding recours, afin de permettre la notification immédiate aux parties et au notaire dans le délai légal de 40 jours ;
- d'autoriser la Municipalité à entre-

prendre les démarches nécessaires pour la planification des Logements d'Utilité Publique (LUP) sur ladite parcelle.

Les prochaines séances du conseil communal auront lieu les :

- **11 juin 2026 à 18 h 00** : assermentation législature 2026-2031
- **16 juin 2026 à 20 h 00** : dernière séance de la législature
- **6 octobre 2026 à 20 h 00**
- **8 décembre 2026 à 20 h 00**

Les prochaines votations auront lieu aux dates suivantes :

- **27 septembre 2026**
- **29 novembre 2026**

Le bureau du Conseil communal
Vanessa Wicht & Gaelle Braghioli, Secrétaires

Gaelle Braghioli, nouvelle secrétaire du Conseil communal

Suite au départ de Vanessa Wicht, Gaelle Braghioli assure, depuis début mai 2026, le secrétariat du Conseil communal de Begnins.

Plusieurs fois par année, le conseil communal se réunit pour traiter les différents objets soumis par la Municipalité. Dans ce cadre, le secrétariat participe de manière importante au bon déroulement des activités du Conseil.

Originaire de Nyon et domiciliée à Duillier, Gaelle Braghioli a travaillé pendant quinze ans dans le domaine de la communication.

En 2023, elle a entrepris une reconversion professionnelle afin de se former à la réflexologie. Sa formation arrivant prochainement à son terme, elle a déjà ouvert son propre cabinet à Gland.

Actuellement, Gaelle Braghioli partage donc son temps entre son activité de réflexologue et le secrétariat du Conseil communal de Begnins.

Dans le cadre de sa nouvelle fonction, elle prépare les séances en établissant notamment les convocations et les ordres du jour. Lors des réunions, elle assure le secrétariat et consigne les échanges ainsi que les décisions prises par les membres du Conseil. À l'issue des séances, elle rédige les procès-verbaux, qui rendent compte des débats et des décisions adoptées. Elle assure également le suivi administratif des dossiers liés aux activités du Conseil communal.

Alors qu'elle exerce la réflexologie au sein de son propre cabinet, sa nouvelle fonction lui offre l'occasion d'évoluer dans un environnement plus collectif, au contact des différents acteurs de la vie communale.

François Pintado



Gaelle Braghioli au service du Conseil.

VENTE DE BOIS DE FEU 2026

Dès le 1er janvier 2026 toutes les commandes de bois de feu se font en ligne sur le site Proxybois.ch

Passez votre commande ici :



Liste de prix 2026-valable jusqu'au 31.12.2026

Prix du bois de feu sans la caution de Fr. 25.- par big bag de 1 stère (st)			
Assortiment	Bois de feu hêtre sec	Bois de feu hêtre vert (disponible jusqu'en juillet)	Bois de feu hêtre sec en carton de 15 kg
Bûches fendues 1m en ballot de 1 st	Pris en forêt Fr. 158.-/st.	Pris en forêt Fr. 113.-/st.	
Bûches de 50cm en big bag de 1 st	Pris au dépôt Fr. 173.-/st	Pris au dépôt Fr. 153.-/st	
Bûches de 33 cm en big bag de 1st	Pris au dépôt Fr. 173.-/st	Pris au dépôt Fr. 153.-/st	Pris au dépôt Fr. 12.-
Bûches de 25 cm en big bag de 1st	Pris au dépôt Fr. 173.-/st	Pris au dépôt Fr. 153.-/st	Pris au dépôt Fr. 12.-

Bois d'allumage en sac de 20 litres	Fr. 10.-/sac
-------------------------------------	--------------

	Pour 1 stère	Pour 2 stères	Pour 3 stères
Prix pour de la livraison en une fois	44.-/st	37.-/st	35.-/st

A la demande : mise en place du bois facturée en sus en régie (Fr. 79.-/h)

La 1ère livraison est offerte gracieusement par la commune à tous les habitants de Begnins uniquement pour du bois de feu à usage personnel.

Pour toutes questions vous pouvez contacter AGFORS par téléphone au 022/368.18.92 ou par mail à bois@agfors.ch

Philippe Grange à la présidence de l'Âge d'Or

Le groupe des seniors de Begnins entame une nouvelle étape avec la nomination de Philippe Grange à sa présidence.

S'il a pris sa retraite et transmis sa boucherie aux frères Jemmely en 2025, « Philou » reste fort actif. Très présent dans la vie locale, il a notamment présidé l'Union des sociétés locales de Begnins (USLB). Actuellement, il est membre du comité du Rock'n'Roll Club Gland et bénévole au Pop Rock Festival à Gilly.

Désormais, Philippe Grange assume aussi la présidence de l'Âge d'Or et succède à Henri Lambiel, qui a quitté ses fonctions en octobre 2025. À ses côtés, Janine Bernard s'occupe de la gestion administrative.

Le groupe des seniors a pour vocation de créer un espace de rencontre pour les personnes à la retraite. À cette étape de la vie, il est essentiel de rester actif et entouré, afin de maintenir des liens sociaux et de partager des activités.

Dans cet esprit, de nombreux événements rythment l'année. Le groupe organise notamment plusieurs repas conviviaux à la salle de Fleuri, ainsi qu'une traditionnelle grillade estivale à la cabane forestière. Les dates et les feuilles d'inscription sont envoyées par courrier à l'ensemble des retraités de Begnins et de Luins.



Janine Bernard et Philippe Grange discutent de planification.

Mais l'Âge d'Or ne se limite pas aux moments autour de la table. Plusieurs balades annuelles sont organisées, accessibles à tous. Le but : profiter du grand air en marchant pendant deux à trois heures à un rythme tranquille. Par ailleurs, une séance de gym a lieu chaque mercredi à la salle de Fleuri.

Pour Philippe Grange, son rôle de président s'inscrit dans une volonté de rendre service

et de participer activement à la vie locale. De son côté, Janine Bernard, membre du comité depuis 2020 en tant que secrétaire, continue à s'investir avec enthousiasme. Le groupe souhaite accueillir de nouveaux membres, même s'il reste parfois difficile d'attirer les personnes récemment à la retraite. Ouvert à toutes les personnes dès 65 ans, l'Âge d'Or est avant tout l'occasion de se retrouver et de partager de bons moments.

François Pintado

SOLIDARITÉ

Vous avez une voiture et un peu de temps ? L'ASBV cherche des bénévoles

Recherchons Bénévolants!

Vous avez une voiture et un peu de temps ?

L'ASBV, l'association qui transporte pour leurs rendez-vous médicaux les personnes à mobilité réduite a besoin de vous comme chauffeur bénévole.

- Le conducteur s'engage selon ses disponibilités (pas de quota obligatoire)
- Les chauffeurs bénévoles sont couverts par une assurance spécifique (véhicule)
- Prise en compte des frais kilométriques

Plus de renseignements sur asbv.ch ou tél. au 022.361.00.37 (Secrétaire Association)

Chauffeurs bénévoles
Section Nyon-Gland
Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

asbv
Association des Services Bénévoles Vaudois

L'association qui transporte pour leurs rendez-vous médicaux les personnes à mobilité réduite a besoin de vous comme chauffeur bénévole.

Le conducteur s'engage selon ses disponibilités (pas de quotas obligatoire).

Les chauffeurs bénévoles sont couverts par une assurance spécifique (véhicule).

Prise en compte des frais kilométriques.

Plus de renseignements sur asbv.ch ou au 022 361 37 (Secrétaire Association).

Chauffeurs bénévoles
Section Nyon-Gland
Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

« Jetez moins, triezy mieux ! »

Le samedi 30 mai, une journée d'information et de sensibilisation au recyclage des déchets était organisée par Nicole Stohl et Sacha Friedli, membres de la commission du plan énergie-climat communal (PEEC). De 9 h 00 à 16 h 30, une centaine de Begnois de passage à la déchèterie ont pu poser leurs questions et écrire des suggestions sur des affichettes. Les plus fréquentes concernaient le manque de clarté s'agissant du recyclage des emballages en plastique. Présent sur place, Pascal Hauser, chef de la voirie, a précisé qu'il n'y avait actuellement pas de recyclage spécifique. Leur place est donc dans les sacs poubelles blancs en compagnie des ordures ménagères, ramassés les jeudis matin. Ceux-ci seront emmenés par Henny Transport pour être déposés sur des wagons à Gland, puis ils seront acheminés par rail jusqu'à l'usine Tridel à Lausanne, afin d'y être incinérés.

Des panneaux explicatifs et chiffrés avaient été placés devant chaque conteneur à dé-



Sacha Friedli (organisateur), Thierry Heusler (employé à la déchèterie), Pascal Hauser (chef de la voirie) et Nicole Stohl (organisatrice).

chets avec des informations locales et actuelles. Ces documents sont à retrouver sur le site de la commune à la rubrique « Énergie et Environnement »

Les organisateurs ont été ravis de rencontrer un grand intérêt de la part d'un grand nombre d'utilisateurs de notre déchèterie. Avec une même interrogation : « Comment puis-je faire mieux ? »

Sur place, Philippe Thévenot, municipal en charge des déchets, s'est exprimé à propos d'un futur déménagement de la déchèterie : « Le projet avance. Après une dizaine de sites refusés par le Canton, deux nouvelles propositions de lieux sont en ce moment à l'étude au service cantonal concerné. » En effet, des terrains situés entre Begnins et Vich pourraient être utilisés à l'avenir par les deux communes. Affaire à suivre.

Géraldine Chytil

La santé de nos forêts se dégrade

La forêt a beaucoup souffert ces dernières années face à la chaleur et à la sécheresse. Amaury Annen et Denis Pidoux, à la tête de l'Association du Groupement Forestier de la Serine (AGFORS), parlent d'une situation inquiétante.

Publié récemment par L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), un rapport forestier 2025 dresse un constat alarmant : la forêt suisse n'a jamais subi une telle pression. Il met en évidence la multiplication des atteintes aux forêts imputables aux événements climatiques extrêmes tels que la chaleur, la sécheresse et les tempêtes. « Pour que la forêt reste un écosystème sain, résistant et productif à long terme, il faut à l'avenir favoriser des essences plus résistantes aux changements climatiques et aux organismes nuisibles », avertissent les auteurs de ce rapport.

Sur le terrain, Amaury Annen et Denis

Pidoux dressent le même constat sur l'ensemble du territoire géré par LAGFORS, qui s'étend sur les communes de Bassins, Begnins, Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolles, Gilly, Gland, Le Vaud, Luins, Marchissy, Rolle, Tartegnin, Vich et Vinzel. « Durant l'année 2025, la mortalité a été particulièrement forte. En conséquence, les équipes forestières doivent travailler dans l'urgence pour abattre les arbres dangereux. Secs, ils ne pourront plus servir pour du bois de construction. Ils seront déchiquetés en plaquettes, pour devenir du « bois-énergie », servant à chauffer les ménages de la région. « Les effets dévastateurs du dérèglement climatique sur nos forêts étaient connus, mais ils se sont accélérés, ces dernières années », ajoute Amaury Annen, directeur de l'AGFORS.

La surface forestière gérée par l'AGFORS se divise en deux zones aux profils différents. Sur les communes de plaine, ce sont les

feuillus qui sont en nombre, dont les hêtres et les frênes qui sont particulièrement touchés. « On estime que 30 % des feuillus ont séché sur pied », précise Amaury Annen. Même constat dans les forêts de plus haute altitude, constituées principalement de résineux. Fragilisés par la chaleur et la sécheresse, ceux-ci doivent de surcroît lutter contre le bostriche. « Une forêt affaiblie est moins résistante et donc plus vulnérable aux maladies ainsi qu'aux ravageurs comme le bostriche. C'est particulièrement le cas dans la région jurassienne, où 40 % des résineux sont endommagés ou renversés. Nous devons agir rapidement en récoltant plus tôt que prévu les arbres malades afin d'éviter la contagion et sauver un maximum de bois », explique Denis Pidoux.

« La forêt de demain se prépare environ 100 ans à l'avance. Aujourd'hui, nos décisions reposent sur de simples pronostics qui dépendent de nombreux facteurs. C'est plus difficile qu'il n'y paraît », poursuit Denis Pidoux. En effet, dans le futur, de nombreuses essences aujourd'hui dominantes ne seront plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques. La pratique forestière est habituée à planifier à long terme, mais le besoin d'aide à la décision est désormais nécessaire. Ainsi, les équipes forestières suivent les indications des spécialistes de la sylviculture en privilégiant le chêne, l'érable à feuille d'obier, l'alisier blanc, le cerisier, le tilleul, par rapport au hêtre et au frêne. « Je reste confiant en la résilience de nos forêts », tempère le directeur de l'AGFORS, qui se veut positif face à l'incertitude.

Géraldine Chytil



Sur le terrain, Denis Pidoux (à gauche) et Amaury Annen (à droite) préparent l'avenir de nos forêts.

Les fontaines décorées pour Pâques



Sur une initiative de l'ADIB, les fontaines du village ont été habillées de couleurs printanières durant deux semaines. Un grand merci à Roland Rataj pour sa décoration de la fontaine de la Route de Saint-Cergue (photo 1), à Jessica et Alba pour celle de la Place du Tilleul (photo 2) et à Nadia Noor Wiltshire pour avoir fleuri la fontaine du Chemin du Stand (photo 3). Un merci aussi à Michel Martin pour ses sympathiques animaux en bois, qui ont tenu compagnie à la fontaine de la Rue de La Colette (photo 4) et à celle de l'Administration (photo 5). Enfin, un grand bravo à Mila, Liam et Anouchka Maeder pour avoir égayé la fontaine située en bas de la Rue du Martheray (photo 6).



Photos Géraldine Chytil



Une fontaine toute neuve à la Rue du Martheray



Depuis le début du mois de mai, les Begninois ont pu découvrir la nouvelle fontaine située au milieu de la Rue du Martheray. Face à l'usure des ans, l'ancien modèle était en bien triste état, et il était temps de le remplacer.

Spécialisée dans la taille de pierres, fontaines et dallages, c'est l'entreprise Chappuis sàrl, établie à L'Isle, qui a conçu et installé le nouveau bassin, au style épuré et élégant.

La prochaine étape sera le remplacement de la fontaine de la Grand-Vy, dont le chantier est programmé pour cet été.

Texte et photo Géraldine Chytil

Ci-contre : l'équipe de l'entreprise Chappuis lors de l'installation, le 7 mai dernier.

Soirée des nouveaux habitants à Fleuri

Le jeudi 30 avril, les nouveaux villageois ont été accueillis lors d'une soirée festive et gourmande en présence des autorités et des représentants des sociétés (photo 1). Les

jeunes du village ayant obtenu leur majorité durant l'année (photo 2) ont apprécié le buffet préparé par la Maison Jemmely. Parmi les nouveaux Begninois, les familles

Huber et Pimenta se sont dites enchantées par le grand nombre de commerces et de clubs au village (photo 3).

Photos Géraldine Chytil



Une Fête de Mai aux couleurs printanières

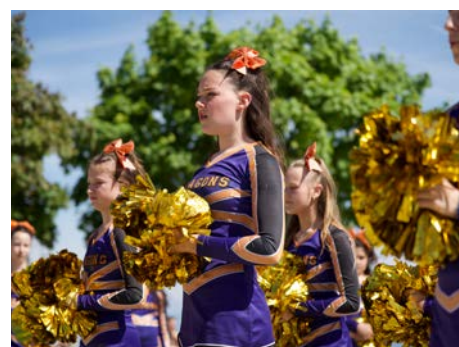
Avec un peu d'avance cette année pour des raisons de calendrier, la traditionnelle Fête de Mai a eu lieu les 25 et 26 avril. Les festivités ont commencé le samedi en fin de journée avec l'élection de la cour. Au total, cinq fillettes et trois garçons nés en 2019 ont été choisis par tirage au sort. Giulia a été élue reine, accompagnée des princesses Louisa, Carolina, Aurélie, Kyara et Bianca. Le roi 2026 s'appelle Marlo, ses chevaliers Lucien et Leandre (photo 1).

Sur le thème « l'éveil du printemps », choisi par les éducatrices de la crèche, les bambins des Colinets (photo 2) ont défilé dans leur costume sous le regard attendri des spectateurs qui ont suivi le cortège mené par La Lyre de Begnins (photo 3). L'ensemble était très coloré et parsemé de fleurs, de cochenilles, de papillons, d'abeilles, ainsi que de jardinières et d'apicultrices. Les Dragons Cheerleaders de La Côte ont enthousiasmé petits et grands (photo 4). Deux food trucks ont été installés sur la place de Fleuri ainsi qu'un bar tenu par la Jeunesse, permettant



aux villageois de se rencontrer et de profiter de la magnifique météo durant ces deux jours.

Photos Steve Nicolier



Le GB vainqueur de la coupe vaudoise

Le 14 mai dernier, à Échichens, l'équipe du Genolier-Begnins, en finale contre La Sarraz-Éclépens II, a remporté la Coupe vaudoise pour la quatrième fois. Le suspens s'est prolongé jusqu'aux dernières minutes de la rencontre sous les encouragements des supporters, vêtus de jaune et de vert, les couleurs de leur club préféré (photos 2 et 3). À l'issue d'une belle bataille, Genolier-Begnins a finalement gagné la partie 2 à 0. Après l'ouverture du score par Noé Gianina, le but de la victoire, inscrit par Loris Bach, a déclenché l'emballement des quelque 400 supporters des « canaris » amassés autour du terrain (photo 1). L'entraîneur du GB, Xavier Hochstrasser, a sablé le champagne, tandis que le capitaine de l'équipe, Manu Ribero (notre épicier), soulevait la coupe avec beaucoup d'émotion (photo 4).



Les animaux de la ferme font leur spectacle



Du 4 au 27 juin, la troupe de théâtre de Serreaux-Dessus a investi les jardins du domaine pour interpréter une relecture des *Contes du Chat perché* de Marcel Aymé. Dans cette adaptation écrite et mise en scène par Christophe Nicolas, Delphine et Marinette, deux sœurs vivant à la ferme, doivent résoudre un problème d'arithmétique. La solution pourrait venir des animaux qui, dans cette pièce, parlent et participent à la vie de la ferme. Cette année encore, les acteurs de la troupe ont montré l'étendue de leur talent à travers des scènes pleines d'humour et de bon sens. Les costumes de Léonard Berney, qui suggèrent chaque animal par les matières, les couleurs et les accessoires, laissent une large place à l'imagination et à la fantaisie.

Photos Géraldine Chytil



FÊTE NATIONALE SUISSE DU 1^{ER} AOÛT A BEGNINS



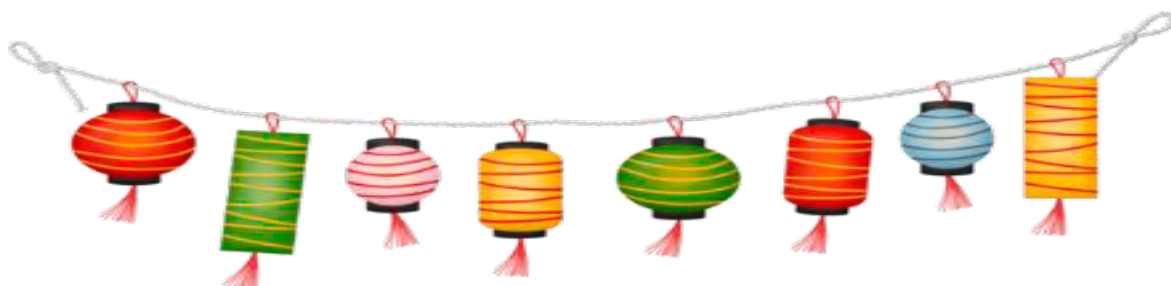
Chers Habitants, Chères Familles,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre traditionnelle Fête nationale suisse, le 1^{er} août prochain, à Begnins, organisée par la Jeunesse de Begnins, en partenariat avec la Municipalité.

Programme des festivités

- A 19h00** Accueil devant le Centre Fleuri, avec apéritif en musique avec la Fanfare La Lyre (offert par la Commune)
- Dès 20h00** Restauration : *Saucisses de veau, schübligs, salades, glaces*
- A 21h00** Sonnerie des cloches
- A 21h30** Ouverture de la cérémonie officielle, avec la Fanfare La Lyre
 Allocution
 Lecture du Pacte de 1291, hymne national suisse
- Vers 22h15 env.** Feux d'artifice

Nous espérons vous compter nombreux afin de marquer cette 735^{ème} fête nationale et...que celle-ci soit belle !



Le JVAL entre renouveau et continuité

Après avoir dignement fêté son 20^e anniversaire en 2025, le JVAL reviendra du jeudi 20 au samedi 22 août au domaine de Serreaux-Dessus pour sa 21^e édition.

Placée sous le symbole du cheval à bascule, cette nouvelle édition marquera le début d'un nouveau cycle. En effet, son président Nicolas Jones ainsi que plusieurs membres du comité présents depuis de nombreuses années ont décidé de se consacrer à de nouveaux projets.

Cependant, bien décidée à faire perdurer l'ambiance unique de Serreaux-Dessus, l'organisation du festival accueille cinq nouvelles personnes au sein de son comité, dont quatre enfants du village. Eva Blöchliger reprend la présidence et partage son poste de responsable de l'Infrastructure et de la Décoration avec Anthony Gatta. Lio Blöchliger est en charge de la communication et Léa Locatelli et Gabriel Dessieux s'occupent des secteurs de la nourriture et des boissons. Pierre Nicolas, l'un des trois frères fondateurs, continue d'accompagner l'aventure.

Côté musique, le festival proposera trois soirées aux univers bien distincts. Fidèle à son identité, le JVAL misera sur la découverte d'artistes encore peu connus du grand public, mais promis à un bel avenir :

- le jeudi ouvrira le festival sur des sonorités inédites : Uzi Freya (F) imposera son hip-hop aux accents punk, Tendinites (CH) proposera un reggaeton made in Switzerland et Adieu Marcel (CH) de la disco "flinguée";
- le vendredi, Deadletter (UK) nous initiera au post-punk, Honeyglaze (UK) explorera un rock alternatif tout en nuances et Parker Leftlover (CH) installera une atmosphère synthpop et planante;
- le samedi, Valencia Grace (UK) et Copycat (F) incarneront une pop mutante et libre, et LUM (CH) arborera son style musical singulier, mélangeant pop, rap et reggaeton.

Chaque soir, la fête se prolongera grâce aux traditionnels after, conçus par Club Katel & Friends, collectif de la scène nyonnaise de l'électro.

Comme chaque année, les festivaliers pourront profiter de l'atmosphère chaleureuse et du cadre exceptionnel qui font la particularité de cet événement. Les vins du domaine seront servis aux côtés de planchettes de lard grillé et de raclettes. Cette année, Madame Kim, de Morges, proposera sa cuisine coréenne, concoctée avec des produits locaux.

Toutes les informations pratiques, la programmation, la billetterie et les inscriptions pour le bénévolat sont à retrouver sur



L'affiche 2026, réalisée par Lio Blöchliger, inspirée de l'esthétique punk: elle y représente le cheval à bascule, emblème du festival, symbolisant la liberté et la créativité.

www.jval.ch. Des billets à tarif préférentiel sont proposés en quantité limitée à l'épicerie "Chez Manu".

Léa Locatelli



BG pétanque
membre du **G**roupement des **A**micales de **P**étanque **GAP**

Tournoi triplette

Concours de pétanque ouvert à tous

Samedi 29 août 2026

Centre Fleuri - chemin de Savoie 2, 1268 Begnins

48 équipes 8 groupes de 6 équipes - 2 premiers qualifiés pour les finales
- 3^{ème} et 4^{ème} concours B

Début des jeux 9h00

Délai d'inscription 15 août 2026 (pas d'inscriptions sur place)

Par mail : bgpetanquebg@gmail.com Par téléphone **André Pignard : 079 933 79 28**
Avec les indications suivantes par triplette :

Inscriptions : 105,- frs par équipe (repas compris)

PAIEMENTS BANCAIRES SUR LE COMPTE SUIVANT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.
Merci de bien indiquer le nom de l'équipe inscrite sur les notes du paiement

Section paiement



Compte / Payable à
CH62 0076 7000 7555 0900 5
BG PETANQUE
1268 BEGNINS

Payable par (nom/adresse)
☐

EQUIPE :

Joueur 1 : _____

Joueur 2 : _____

Joueur 3 : _____

Adresse mail ou téléphone : _____



Repas de soutien



Brunch

organisé par la Fanfare **La Lyre de Begnins**

Le dimanche 4 octobre 2026

A la salle communale de Fleuri à Begnins



Service de 9h à 14h
avec animations musicales

Adultes : 30.-

Boissons chaudes comprises

Enfants : 1.- par année d'âge de 6 à 15 ans





Délais d'inscription jusqu'au mercredi 27 septembre
au 079 217 89 07 dès 18h00 ou nino.alexandre246@gmail.com



VENEZ FÊTER NOS 40 ANS!

CAVEAU DES VIGNERONS
1986 - 2026

LUINS - VINZEL

3-5 JUILLET 2026

CAVEAU-LUINS-VINZEL.CH/EVENEMENTS/40ANS

PROGRAMME
VERRE DE DEGUSTATION : CHF 15.-
LIEU : CHÂTEAU DE LUINS



03 JUILLET
VENDREDI

17H00
OUVERTURE DES PORTES

20H00
BLIND TEST PUIS DJ

NOURRITURE
MALAKOFFS DE L'AUBERGE DE LUINS
PLANCHETTES

04 JUILLET
SAMEDI

10H30
OUVERTURE DES PORTES

10H30 À 17H00
STANDS DE DEGUSTATION
19 VIGNERONS PARTICIPANTS

MARCHÉ LOCAL
PRODUITS FRAIS & ARTISANS

ANIMATIONS POUR ENFANTS

NOURRITURE : GRILLADES, TARTARES,
MALAKOFFS, PLANCHETTES

20H00
CONCERT ACOUSTIC TRIP PUIS DJ

05 JUILLET
DIMANCHE

10H30
OUVERTURE DES PORTES
PARTIE OFFICIELLE ET FANFARE

11H30
BRUNCH (SUR INSCRIPTION)

16H00
FIN DE LA MANIFESTATION

CAVEAU-LUINS-VINZEL.CH/EVENEMENTS/40ANS




3 JOURS POUR APPRENDRE,
PROGRESSER ET S'AMUSER!

CHEERLEADERS
LA COTE

**SUMMER
CHEER
CAMP**

DU 10 AU 12
AOUT 2026
À BEGNINS

DE 9H30 À 16H30
POSSIBILITÉ D'ARRIVER DÈS 8H30
ET DE REPARTIR JUSQU'À 17H30

ÂGE DÈS 9 ANS

TARIFS

210.- | **150.-** POUR LES MEMBRES DU CLUB

INSCRIPTION JUSQU'AU
31 JUILLET 2026

PAR TÉLÉPHONE
079/ 338 41 65

PAR MAIL
info@cheerlacote.ch



**UHC
BEGNINS**
1996

REPAS DE SOUTIEN

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

DÈS 18H30

À LA SALLE FLEURY À BEGNINS

APÉRITIF OFFERT | ANIMATION | TOMBOLA | BAR | DISCO

Menu réalisé par MAISON JEMMEY

PLACES LIMITÉES
MAXIMUM 14 PERSONNES
PAR TABLE
180 PLACES AU TOTAL

SOIRÉE
**100 FRANCS
PAR PERSONNE**
(BOISSONS NON COMPRIS)

RÉSERVEZ RAPIDEMENT
RÉSERVEZ VOTRE PLACE
OU VOTRE TABLE.
manifs@uhcbegnins.ch

SCANNEZ POUR PAYER



Unihockey Club Begnins - Rue du Martheray 4 - 1268 Begnins - CH28 0900 0000 8721 6664 3

Les festivités du mois d'août

La Fête nationale sera célébrée le 1^{er} août, dès 19 heures, sur la Place Fleuri, avec un repas servi par la Jeunesse de Begnins. Comme le veut la tradition, la partie officielle sera suivie d'un feu d'artifice qui réjouira les petits comme les grands.

L'ADIB innovera, cette année, avec **un vide-grenier** dédié aussi bien aux enfants qu'aux adultes, qui se déroulera sur la place de l'Esplanade, le samedi 15 août de 14 à 18 heures. L'objectif est de donner une seconde vie aux jouets, vêtements et meubles encore en bon état, une initiative qui permet d'échanger plutôt que de jeter. Réservation pour un emplacement auprès de l'ADIB via Auréa Nicolier : adib.organisation@gmail.com.

La soirée moules-frites de l'Amicale des sapeurs-pompiers aura lieu le sa-

medi 15 août dès 19 h 00. Un rendez-vous pour les gastronomes à ne pas manquer sur la Place de l'Esplanade. Pour finir en beauté, un DJ sera aux platines.

Le marché villageois s'installera sur la place de l'Esplanade, le dimanche 16 août, dès 10 heures et jusqu'à 17 heures. Plus qu'un simple marché, c'est l'occasion de se retrouver pour déguster des vins locaux et goûter à diverses cuisines. Autour de la place, il y aura des stands de nourriture, le troc des enfants, les vignerons et artisans du coin. Ambiance musicale et animations pour les enfants.

Réservation pour un emplacement auprès de l'ADIB via Auréa Nicolier : adib.organisation@gmail.com.

«**Craie à Begnins**» vivra sa 4^e édition dans la cour de l'extension du collège dans

l'après-midi du dimanche 16 août, durant le marché villageois. Il s'agit d'un concours de dessin à la craie sur bitume. Enfants, adolescents et adultes seront attendus à 14 heures, sans réservation au préalable. Le thème de cette année est le Japon. La remise des prix aura lieu à 16 heures sur la Place de l'Esplanade.

Le tournoi d'été du BG-pétanque, ouvert à tous, se disputera le samedi 29 août sur la place Fleuri, où s'affronteront 48 triplètes. Début des jeux à 9 heures. L'inscription des équipes, menu compris, est à rendre jusqu'au 15 août, par courriel : [www.bgpetanque@gmail.com](mailto:bgpetanque@gmail.com) ou par téléphone : 079 933 79 28.

L'équipe de rédaction du *Begnews* vous souhaite un très festif été.

VOTRE AGENDA

Juillet

3, 4, 5

40 ans du Caveau Luins-Vinzel
Cour du Château de Luins

20, 21, 22

JVAL Openair Begnins
Domaine de Serreaux-Dessus
Dès 18 h 00

Août

1

Fête nationale à Fleuri
Place de Fleuri
Dès 19 h 00

16

Amicale des sapeurs-pompiers : moules-frites
Place de l'Esplanade
Dès 19 h 00

17

ADIB : marché villageois
Place de l'Esplanade
Dès 10 h 00

17

ADIB : concours de dessin à la craie
Cour de l'extension du Collège
Dès 14 h 00

20

Âge d'Or : broche
Cabane forestière
Dès 11 h 30

Septembre

4

Unihockey : assemblée générale
Salle Fleuri - 20 h 00

7

SEL : soirée mensuelle
Salle Fleuri - 19 h 30

9

Enlèvement déchets encombrants

25

Unihockey : repas de soutien
Salle Fleuri - Dès 18 h 30

Octobre

4

Brunch de la fanfare La Lyre
Salle Fleuri
Dès 9 h 00

5

SEL : soirée mensuelle
Salle Fleuri
19 h 30

